

Commission Pastorale de la F.I.C.E.P.

Objectifs et mission de la commission pastorale FICEP

L'Eglise s'efforce d'assumer ses missions temporelles dans l'esprit du Christ, en "communion" avec tous les croyants. Elle considère le sport comme une occasion pour l'être humain de s'épanouir en tant que personne dans le cadre familial, scolaire, chrétien et social.

C'est sur cette base que la commission pastorale FICEP s'est fixé les objectifs suivants dans le cadre de ses engagements vis-à-vis de la finalité de la FICEP :

1. Elle souhaite promouvoir l'épanouissement des sportives et sportifs d'après le modèle chrétien tout en étant consciente des dangers présents dans le domaine du sport :

+ par des déclarations dans le cadre des congrès de la FICEP,

+ par une collaboration à l'élaboration des camps de jeunesse, des masters et des rencontres sportives de la FICEP,

+ et, plus généralement, dans les relations entre l'Eglise et le sport.

2. Elle introduit à la FICEP, son comité directeur, ses commissions et les associations qui lui sont affiliées, des valeurs chrétiennes dans le domaine sportif, culturel et éducatif.

3. Elle s'engage en faveur d'une culture humaine et chrétienne dans le cadre de la FICEP en créant les infrastructures adaptées.

4. Elle fait bénéficier les autres commissions de sa collaboration, notamment par l'accompagnement personnel et l'aide logistique aux infrastructures de la FICEP.

5. Elle mène une réflexion et des projets autour d'une "pastorale sportive" en ce qui concerne la "Maison Européenne". Elle prend en compte la spécificité de chaque pays membre tout en gardant présents les objectifs communs à l'ensemble des chrétiens.

Cette vaste tâche nécessite un travail régulier d'information et de communication, aussi bien à l'intérieur de la commission pastorale qu'avec les autres commissions de la FICEP. Pour mener à bien sa mission, la commission pastorale dépend étroitement du soutien de la commission sport, de la commission jeunesse et du comité directeur de la FICEP.